

RESPONSABLE DU CCAS – CHEF DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE (H/F)

Employeur

CCAS d'ARNOUVILLE

Commune d'ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Direction

Pôle Action Sociale

Grade d'emplois

Attachés Territoriaux

Famille de métiers

Social/Santé Publique

Descriptif de l'emploi

Placé(e) sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe aux Affaires Sociales et Familiale, il s'agit de participer à la définition des orientations en matière de politiques sociales, coordonne les services de l'action sociale et les dispositifs de politique de la ville.

Missions CCAS

Participer à la définition des orientations en matière sociale

- Analyser les besoins sociaux,
- Assister et conseiller les élus sur les évolutions et risques
- Promouvoir les services d'actions sociales.

Organiser, mettre en œuvre et évaluer la politique sociale sur le territoire de la commune

- Traduire les orientations en plan d'action,
- Mettre en œuvre des projets sociaux,
- Animer et développer les partenariats.

Assurer le management stratégique des services

- Coordonner le travail des services,
- Définir les missions et objectifs prioritaires,
- Evaluer les résultats,
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus,
- Assurer la direction et la gestion sociale du pôle maintien à domicile,
- Appuyer la gestion des urgences ou situations problématiques.

Assurer la gestion budgétaire et administrative du service

- Elaborer le budget prévisionnel et le débat d'orientation budgétaire et les faire voter,
- Exécuter le budget dans le respect des règles de la comptabilité publique,
- Préparer et exécuter les décisions du Conseil d'Administration,
- Rechercher des financements et s'adapter aux contraintes budgétaires,
- Assurer le suivi budgétaire régulier des recettes et des dépenses.

Participer à la gestion des ressources humaines du C.C.A.S.

- Encadrer le personnel,
- Identifier les besoins en personnel,
- Participer aux recrutements des agents du service,
- Contribuer à la formation des agents,
- Travailler en partenariat avec le service RH de la ville.

Promouvoir les services d'action sociale

- Participer à la définition des manifestations et projets du service,
- Collaborer à la définition d'une stratégie de communication,
- Rédiger les articles visant à la connaissance et à la promotion des services sociaux,
- Assurer la veille sociale.

Missions Politique de la Ville

- Participer à la mise en œuvre et au suivi du Contrat de Ville,
- Développer et maintenir le réseau partenarial,
- Organiser et animer les commissions « politique de la ville » et le « CLSPD »,
- Organiser, animer et suivre l'organisation de la participation citoyenne,
- Organiser l'appel à projet annuel selon les orientations définies en lien avec les services de l'Etat,
- Participer au montage des dossiers de demande de subventions et veiller à ce qu'ils correspondent aux orientations,
- Contrôler le contenu des dossiers et en assurer leur suivi,
- Participer au contrôle de l'exécution des actions financées et au suivi des subventions versées,
- Participer à l'évaluation des actions annuelles au moyen d'indicateurs.

Profil du candidat

Diplôme de niveau I ou II dans le domaine social.

Compétences

- Connaître les réglementations et politiques nationales dans les domaines du social, médico-social, sanitaire et de la politique de la ville
- Connaître les politiques locales dans les domaines du social, médico-social, sanitaire, du développement durable et de la politique de la ville
- Connaître le code de l'action sociale et des familles
- Connaître les schémas (d'action sociale, gérontologique, enfance, etc.)
- Connaître les procédures d'autorisation, de tarification et d'agrément
- Connaître les règles professionnelles, éthique et déontologie
- Méthodologie d'expérimentation
- Connaître le cadre comptable
- Connaître la Loi du 2 janvier 2002
- Connaître les règles de tarification
- Etre patient et à l'écoute
- Etre discret
- Avoir un grand sens du service public
- Avoir une bonne aisance rédactionnelle
- Avoir l'esprit de synthèse
- Etre réactif
- Etre disponible
- Etre rigoureux
- Etre capable d'initiatives
- Etre autonome

Conditions de recrutement :

- Recrutement par mutation ou par contrat (si contractuel recrutement sur le fondement juridique de l'article 332-14) ;
- Rémunération statutaire + RI + prime de fin d'année + CNAS + protection sociale complémentaire possible + amicale du personnel ;
- Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Président du CCAS
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org

Poste à pourvoir

Le 1^{er} décembre 2026

Type d'emploi

Emploi Permanent

Temps de travail

Temps complet